

Municipalité de Lac-Édouard
Ordre du jour de l'assemblée régulière
du mardi 9 avril 2024, 17 h.

1. « L'art de vivre consiste en un subtil mélange entre lâcher-prise et tenir bon. »
Henri Lewis
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 mars 2024
4. Correspondance
5. Résolution adoptant les comptes
6. Première période de questions du public
7. Résolution adoptant le rapport d'activités annuel 2022-2023 en lien avec le schéma de couverture de risques incendie
8. Résolution adoptant le plan de mise en œuvre des objectifs de prévention et de protection fixés (2024-2034) ainsi que le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque (2^e génération)
9. Résolution autorisant le vote par correspondance
10. Résolution concernant la TECQ
11. Affaires nouvelles : Tour du Lac d'Avril
12. Deuxième période de questions du public
13. Levée de l'assemblée